

CALENDRIER :

- Ouverture des inscriptions : **1^{er} octobre 2024**
- Ouverture de la prise de rendez-vous (validation et paiement des frais) : **08 octobre 2024**
- Clôture des inscriptions : **15 décembre 2024**

1- Constitution du dossier électronique

- Constituez votre dossier électronique sur la plateforme Études en France : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>
- Créez un compte dans la rubrique : "Je m'inscris " et complétez l'onglet "je suis candidat".
- Dans la rubrique "informations personnelles", téléchargez votre photo d'identité récente et votre pièce d'identité.
- Dans la rubrique "parcours et diplômes", téléchargez les notes des classes de seconde et première dans la section « année de lycée » et l'attestation d'inscription en terminale ou le bac officiel si vous l'avez déjà obtenu dans la section « bac ou équivalent ». Les relevés de notes doivent être traduits en français.
- Dans la rubrique "mon panier de formations", sélectionnez "1^{ère} année de licence" pour les formations universitaires (jusqu'à 3 choix) et "DAP Jaune" pour les études d'architecture (jusqu'à 2 choix) ;
- Dans la rubrique "compétences linguistiques", téléchargez votre attestation de réussite si vous avez déjà effectué le test de langue et reçu les résultats ; sinon la convocation au test si vous ne l'avez pas encore passé.

2- Validation du dossier

La validation du dossier se fait sur rendez-vous . Les créneaux de rendez-vous sont ouverts à partir du 8 octobre 2024. Une fois votre dossier complet, sélectionnez "je prends rendez-vous pour déposer mon dossier » à partir de votre compte. Les frais de dossier de la procédure "Études en France" s'élèvent à 300€, payables en euros et en espèces à la caisse de l'Institut français du Liban, le jour de la validation. En cas de dossier incomplet, il faudra convenir d'un nouveau rendez-vous.

3. Entretien individuel

Après la validation de votre dossier, il est obligatoire de passer un entretien avec le conseiller de l'Espace Campus France. Cet entretien peut éventuellement se dérouler en ligne. Suite à cet entretien votre dossier sera transmis aux universités.

4. Choix définitif

Surveillez les réponses des établissements qui vous arriveront dans la section "réponses des établissements". Une fois accepté, vous devez confirmer votre choix définitif dans l'onglet "je suis accepté" rubrique "projet d'étude" avant le 31 mai 2025.

5. Retrait de l'attestation pré-consulaire

Suite à la confirmation de votre choix définitif, il faudra venir retirer votre attestation pré-consulaire nécessaire à la demande de visa étudiant. Des journées sont dédiées à cet effet. Les dates vous seront communiquées sur nos réseaux sociaux.

6. Visa long séjour étudiant

Une fois l'attestation pré-consulaire obtenue, vous pouvez demander le visa auprès du Consulat général de France à Beyrouth. Prenez rendez-vous sur le site internet de [TLS Contact](https://www.tlscontact.com).

Retrouvez-nous sur :



www.liban.campusfrance.org

TESTS DE LANGUE

Pour toute information concernant les tests linguistiques (DELFDALF,TCF) et les cours de français, contactez le Centre de Langues de l'Institut français du Liban cdl.beyrouth@if-liban.com ou rendez-vous sur le site internet de l'IFL : institutfrancais-liban.com